



## Sms divorce portable de mon conjoint

-----  
Par Visiteur

J'ai pu accéder au portable de mon conjoint et constater qu'il entretient une liaison grâce aux sms.MALHEUREUSEMENT,j'ai le nom de la personne et son portable mais je n'ai pu enregistrer les sms.UN JUGE PEUT IL FAIRE DEBLOQUER LA MESSAGERIE POUR ACCEDER AUX SMS MERCI

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Le souci est la loyauté de la preuve.

Avez vous obtenu le nom de cette personne de façon si j'ose dire fortuite ou bien avez vous fouillez le téléphone de votre mari?

Cordialement